

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 9 | No. 4 | Avril 2020



Sainte-Hénédine



RESTONS POSITIFS

Ça va bien aller!

NOUVELLE INITIATIVE BEAUCERONNE

*Achetons
beauceron*



Tous les détails sur www.ccinb.ca



CCINB



MRC
Beauce

L'achat local est déterminant pour l'économie d'une région et c'est encore plus vrai en période de crise. C'est pourquoi la CCINB veut sensibiliser les consommateurs, commerçants et entrepreneurs de la Nouvelle-Beauce à l'importance de l'achat local. La CCINB encourage donc les entreprises à télécharger les outils visuels et à les utiliser sur leur site web et médias sociaux.

Consultez également la page Facebook de la CCINB afin de faire connaître vos services ainsi que les changements apportés durant la période de confinement si vous êtes actifs productifs.

RESSOURCES POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS ET PERSONNES IMMIGRANTES DE LA RÉGION

Pour les entreprises ayant des employés immigrants et/ou en contact direct avec des personnes immigrantes. En ce moment, les questionnements sont nombreux, les inquiétudes sont grandes et la détresse de plusieurs se fera de plus en plus sentir.

Nous tenons à vous rappeler que M^{me} Béatrice Bayardelle, agente d'intégration au Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), à Sainte-Marie, demeure disponible pour la clientèle immigrante. Elle est en télétravail et peut faire des rencontres à distance.

Pour communiquer avec M^{me} Bayardelle, vous pouvez la joindre au 1 833 276-4667 poste 30274 ou au beatrice.bayardelle@mifi.gouv.qc.ca

Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-she@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités de loisirs consultez le www.ste-henedine.com sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

AVRIL 2020

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 2 MARS 2020

- Avis de motion et dépôt de règlement modifiant le règlement de zonage 328-08 et amendements pour fin de concordance
- Adoption premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 328-08 et amendements pour fin de concordance
- Adoption rapport annuel incendie 2019 concordant avec schéma de couverture de risques
- Nomination substitut membre du conseil sur le comité local Patrimoine
- Approbation participation du maire à la rencontre sur les milieux humides à Sainte-Marie
- Approbation modifiant contrat terrain de balle et coût aménagement enseigne
- Autorisation demande de subvention radar pédagogique
- Demande de la Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus



AVIS PUBLIC : RÉOLUTION 48-20

Modification taux d'intérêt et pénalité pour paiement de taxes et autres dus pour la période du 10 mars au 30 mai 2020

CONSIDÉRANT la crise sanitaire mondiale actuelle;

CONSIDÉRANT que plusieurs de nos citoyens sont en isolement obligatoire et ne peuvent entrer au travail;

CONSIDÉRANT les modalités de paiement de taxes et autres factures en vigueur;

Il est proposé par Clermont Maranda, appuyé par Jean-François Nadeau et résolu unanimement

Que le conseil municipal de Sainte-Hénédine autorise le directeur général secrétaire-trésorier à modifier le taux d'intérêt et pénalité sur les comptes et ajustements de taxes ainsi que les autres dûs à 0 % pour la période du 10 mars au 30 mai 2020.

Le conseil municipal de Sainte-Hénédine demande à tous ceux qui le peuvent de respecter quand même les échéances prévues pour éviter à la municipalité de devoir emprunter et devoir hausser les taxes dans le futur. Le conseil municipal de Sainte-Hénédine pourra modifier cette résolution selon l'état de la situation pour établir de nouvelles modalités lorsqu'il le jugera opportun.



Veillez prendre note que la consultation publique qui était prévue le 6 avril 2020 concernant le règlement de concordance a dû être annulée vu le confinement, mais sera reprise à une date ultérieure dès que la situation nous le permettra.

ÉTÉ 2020 : TERRAIN DE JEUX ET LA PISCINE MUNICIPALE

Avis aux parents d'enfants susceptibles de fréquenter le terrain de jeux et la piscine municipale durant l'été 2020

Afin de rassurer les parents au sujet de l'utilisation et de l'inscription de vos enfants au terrain de jeux et à la piscine municipale, le conseil municipal nous demande de vous informer qu'il est trop tôt pour faire des prévisions à ce moment.

Toutefois, dès que des directives de la santé publique et qu'une majorité de municipalités de notre région mettront de l'avant des mesures pour permettre la réalisation de ces activités, agencées avec le calendrier scolaire du Ministère de l'Éducation, la municipalité de Sainte-Hénédine fera le nécessaire pour assurer son appui au Comité des Loisirs.

Pour l'instant, restons positifs. Ça va bien aller !





Citoyennes, citoyens de Ste-Hénédine,

La plupart de la population du Québec demeure confiner chacun chez soi pour prévenir une propagation du Coronavirus. Les mesures demandées, même si elles sont très contraignantes, demeurent une solution gagnante de santé pour tous.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui travaillent pour maintenir les services essentiels et, particulièrement ceux et celles qui œuvrent dans nos institutions de santé. Nous vous remercions pour votre dévouement de tous les instants pour soutenir notre population vieillissante et vulnérable.

La présence des employés est maintenant limitée dans tous les locaux de la MRC et des municipalités. Les activités de certains secteurs se poursuivent en télétravail normalement ou au ralenti pour certains secteurs d'activités. Le maintien de la paix et l'ordre, le combat incendie, l'entretien de voirie, aqueducs et égouts, la distribution de l'eau potable, la collecte des matières résiduelles et la gouvernance sont les activités essentielles qui doivent être maintenus. Le bureau municipal est ouvert avec un accès limité pour les citoyens.

Comme annoncé par le gouvernement, certains secteurs économiques reprendront tels que la construction domiciliaire, les entreprises d'aménagement et d'entretien paysager, les pépinières, les centre jardins et les commerces de piscines. La reprise du développement domiciliaire pour notre municipalité est annonciatrice de gestes positifs pour l'économie et un signe d'une poursuite de notre croissance. Il est d'ores et déjà assuré que les sommes consenties pour combattre le virus par les gouvernements seront réduites. Les subventions consenties avant le début de la pandémie pour la réfection de nos infrastructures routières et d'aqueduc municipales seront moins importantes.

Pour terminer sur une note positive, je vous transmets un brin d'humour présenté dans l'un de nos médias écrits.

C'est l'ordre des psychiatres du Québec qui diffuse à ces citoyens le message suivant :

Étant donné que nous sommes inondés d'appels, nous vous informons que durant la période de quarantaine, il est tout à fait normal de parler aux murs, aux plantes et aux fenêtres.

Veuillez nous contacter uniquement s'ils vous répondent.

Michel Duval, maire

DES NOUVELLES DE NOS COMMERCES



CASSE-CROÛTE CHEZ DANNY

C'est le début d'une nouvelle saison qui commence, à compter du **16 avril 2020**.

Les commandes sont prises à partir de 11 h. Si possible, prioriser les commandes téléphoniques. Un trajet a été mis en place afin de garder une distance entre chaque client.

Marché
L. Fournier
Ste-Hénédine

MARCHÉ L. FOURNIER

NOUVEAU SERVICE DE LIVRAISON durant cette période exceptionnelle la livraison est offerte gratuitement pour les municipalités de Sainte-Hénédine et Sainte-Marguerite. Possibilité de livrer dans les municipalités environnantes (coût en conséquence).

- Les commandes sont prises par téléphone en avant-midi, la journée de la livraison.
Sainte-Hénédine : Lundi et vendredi pm | Sainte-Marguerite : Mercredi pm
- Il n'y a pas de minimum d'achats requis, mais le service est offert pour une commande complète.
- Possibilité de livrer dans les municipalités environnantes (coût en conséquence).
- Le service d'assemblage de la commande est également offert pour la clientèle pouvant se déplacer pour récupérer leurs paquets.

74, Rue Principale | 418 935-3691 ou via Facebook en message privé

Pendant la semaine de relâche 2020 nous avons été surpris par une pandémie qui nous a obligés à revoir les services municipaux pour en prévenir la propagation nous vous faisons un résumé des principales actions prises :

12 mars

Publication sur la page Facebook municipale de la trousse d'information générale sur le COVID-19 (www.quebec.ca/coronavirus)

13 mars

Déclaration par le gouvernement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois

16 mars

Fermeture de l'accès aux équipements municipaux et aux lieux destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives ou communautaires. Information transmise sur la page Facebook municipale, sur le site internet de la municipalité ainsi que dans chaque porte d'accès à ces locaux

Annulation de la clinique d'impôt organisé par le Club Lion, transmis sur la page Facebook municipale

Annulation du dîner à la cabane à sucre organisé par la FADOQ, transmis sur la page Facebook municipale

17 mars

Publication sur la page Facebook municipale de l'accès aux services de garde d'urgence pour les travailleurs des services essentiels (www.quebec.ca/coronavirus)

Publication sur la page Facebook municipale de l'information concernant les fermetures de succursales des caisses Desjardins (desjardins.com/covid-19)

18 mars

Tenue de la collecte de sang pour Héma-Québec avec des mesures exceptionnelles de sécurité (www.hema-quebec.qc.ca)

Publication sur la page Facebook municipale des mesures économiques annoncées par le gouvernement (www.canada.ca)

23 mars

Fermeture du bureau municipal au public, nous répondons aux questions des citoyens par téléphone au 418-935-7125 ou par courriel au info@ste-henedine.com publié sur la page Facebook municipale et sur le site internet de la municipalité au www.ste-henedine.com

Annulation du marché aux puces de la sacristie prévue le 12 avril. Publié sur la page Facebook municipale

24 mars

Publication sur la page Facebook municipale de la foire aux questions concernant la subvention salariale temporaire aux employeurs (www.canada.ca)

26 mars

Publication sur la page Facebook municipale des informations sur la prestation canadienne d'urgence (www.canada.ca)

Publication sur la page Facebook municipale de l'information sur l'aide temporaire aux travailleurs (www.quebec.ca)

Publication sur la page Facebook municipale du guide de soins (<https://cdn-contenu.quebec.ca>)

29 mars

Renouvellement de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois

31 mars

Publication sur la page Facebook municipale d'une capsule vidéo sur la meilleure façon de se protéger (www.msss.gouv.qc.ca)

Mise en ligne sur la page Facebook municipale des services offerts en Nouvelle Beauce (www.nouvellebeauce.com)

Publication sur la page Facebook municipale des changements temporaires aux heures et jours d'ouverture des commerces (www.quebec.ca/coronavirus)

Publication de l'information concernant les limitations de déplacements sur la page Facebook municipale (www.quebec.ca/coronavirus)

2 avril

Publication sur la page Facebook municipale des mesures d'aide en provenance de Développement économique Nouvelle-Beauce (denb.ca)

Reprise du recyclage information mise sur notre page Facebook municipale (www.nouvellebeauce.com)

Publication sur la page Facebook municipale de l'information Prenons soins (www.cisssca.com) qui donne de l'information sur l'aide psychologique pour les aînés et les enfants

Publication du nombre de cas confirmé dans les différentes régions sur notre page Facebook municipale

Publication sur notre page Facebook municipale des nouveaux détails sur les points de contrôle routier

6 avril

Publication sur la page Facebook de la municipalité les informations suivantes : aide au travailleurs – rétention des travailleurs essentiels – achat local avec le panier bleu et prolongation du confinement et vidéo informative de Poste Canada

7 avril

Publication sur la page Facebook de la municipalité de l'information du programme pour le maintien en emploi, information pour les femmes enceintes sur le point d'accoucher, nouveau bilan des cas en Chaudière-Appalaches

8 avril

Publication sur la page Facebook de la municipalité d'un communiqué concernant la piscine municipale et le terrain de jeux (publié aussi dans ce journal et sur le site web de la municipalité), les recommandations du gouvernement pour le long congé de Pâques

9 avril

Publication sur la page Facebook de la municipalité et dans ce journal des informations concernant l'initiative Achetons Beauceron

14 avril

Publication sur la page Facebook de la municipalité des ajouts à la liste des services essentiels

Ainsi que plusieurs autres informations pouvant aider les citoyens dans cette période hors du commun (activité scolaire, aide psychologique, plusieurs tableaux résumés des informations...)

CORONAVIRUS (COVID-19)

MESURES ET DIRECTIVES DU GOUVERNEMENT



Les informations changent rapidement alors pour vous assurer d'avoir accès aux informations à jour, il est recommandé de consulter le site web [Québec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus)

- Différents programmes d'aides
- Nouvelles mesures prises par le gouvernement
- Informations pour les citoyens et les entreprises

Et si vous avez de l'expérience ou une formation en santé ou en services sociaux et que vous désirez apporter votre aide, vous êtes invité à écrire à l'adresse suivante :

jecontribuecovid19@msss.gouv.qc.ca

[Québec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus)

418/450/514/819 ou
1 877 644-4545



Poste MRC de La Nouvelle-Beauce
644, route Cameron
Sainte-Marie, Qc., G6E 0G3
Téléphone : 418 387-4438 / 418 389-0943

15 avril 2020

Madame, monsieur

Depuis plusieurs semaines, la Sûreté du Québec déploie des interventions à travers la province pour faire face à la pandémie de la COVID-19.

Comme vous le savez, la Sûreté du Québec a le mandat de porter assistance au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de l'application de la Loi sur la santé publique et, notamment, avec l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement québécois. Pour ce faire, des policiers ont été assignés à des endroits névralgiques dans certaines municipalités.

Les organisations policières ont reçu le mandat d'intervenir de manière proactive en resserrant les contrôles. En ce sens, la Sûreté du Québec a reçu l'autorisation de délivrer des constats d'infraction pour l'application de la Loi sur la santé publique, afin de faire diminuer les rassemblements intérieurs ou extérieurs interdits. Ce resserrement des directives de confinement obligatoire pour freiner la propagation de la COVID-19 a eu un impact majeur auprès des citoyens qui dénoncent en grand nombre les rassemblements « illégaux ».

La mise en application de ces nouvelles mesures a amené une surcharge d'appels dans les onze Centres de gestion des appels (CGA) à travers la province. En effet, une mécompréhension des citoyens du rôle des policiers dans l'application des mesures gouvernementales, des règlements entourant les rassemblements, des règles de confinement ou de déplacement monopolise les services d'intervention d'urgence.

Je sollicite donc votre aide pour diriger les citoyens vers les bonnes ressources pour toutes les questions relatives à la COVID-19, ceci afin de réduire le nombre d'appels non urgents aux CGA. Dans cette optique, des supports visuels de type pictogrammes et des messages ont été créés dans divers formats pour les médias sociaux (Facebook, Instagram et Twitter). Je vous invite à les partager dans vos réseaux sociaux ou à partager les publications de la Sûreté du Québec via la page Facebook, le compte Instagram ou le fil Twitter afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes.

De plus, de nombreux rassemblements sont organisés dans les municipalités pour souligner de bonnes initiatives. Dans le respect des consignes de distanciation sociale édictées par le gouvernement du Québec et la direction générale de la santé publique, je vous demande de ne pas soutenir ces événements et d'inciter plutôt les gens à utiliser les médias sociaux pour mettre en lumière ces nobles actions.

Pour toute question touchant la santé publique, je vous invite à diriger les citoyens vers le site Internet gouvernemental sur la COVID-19 : www.quebec.ca/coronavirus. Cette plateforme comprend une section Foire aux questions exhaustive, à laquelle la Sûreté du Québec a d'ailleurs collaboré, permettant ainsi de répondre à l'ensemble de leurs préoccupations.

Votre collaboration est essentielle pour nous aider à assurer la sécurité des citoyens. Comme la situation évolue rapidement, je vous invite aussi à communiquer avec moi pour tout besoin ou préoccupation en matière de sécurité publique.

Sébastien Proulx
Sergent responsable de poste

ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS... Lors du grand ménage

Par Christian DesAlliers
Technicien en gestion des matières résiduelles
MRC de La Nouvelle-Beauce

Pendant cette période de confinement, nous serons nombreux à faire « le grand ménage » des maisons, des terrains et des garages. Comment nettoyer le tout en réduisant la quantité de déchets?

Tout d'abord, peu importe ce que vous avez à nettoyer ou à frotter, **optez pour des guenilles lavables et réutilisables** au lieu du papier essuie-tout. Vous pouvez également utiliser de l'eau avec du vinaigre en guise de nettoyant. Vous obtiendrez ainsi le résultat voulu, mais à faible coût et sans substance chimique.

En faisant le ménage, il y a fort à parier que vous devrez vous départir de plusieurs objets devenus inutiles pour vous. Ne les jetez pas à la poubelle. **Stockez-les pour organiser éventuellement une vente de garage ou pour les offrir à des gens qui en auraient besoin.**

Ils ne sont plus fonctionnels? Peut-être pourriez-vous en profiter pour tester votre fibre de bricoleur. Parfois, avec un minimum de matériel, vous pourriez réussir à le réparer. Impossible? Dans ce cas, rendez-vous dans l'un des deux écocentres régionaux de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour les y déposer. Des mesures préventives sont mises en place pour que vous puissiez vous départir sécuritairement de votre

matériel malgré la pandémie de la COVID-19, notamment :

- Une personne à la fois sera admise dans le bâtiment.
- Le préposé de l'écocentre ne manipulera en aucun temps les matières.

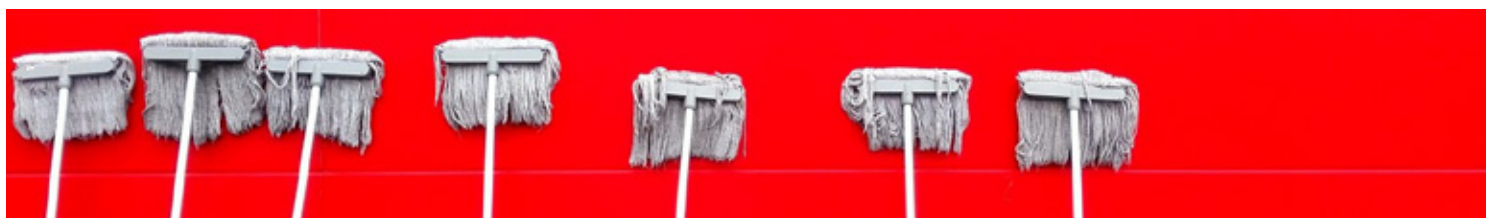
Quant aux contenants, aux emballages et aux imprimés qui encombrant vos tiroirs et vos comptoirs, mettez-les dans le bac bleu (sauf le plastique n° 6, le polystyrène, qui n'a pas encore de débouché).

Du côté du garage, **portez une attention particulière à ce que vous mettez aux déchets, car une bonne partie des produits sont en réalité des RDD**, c'est-à-dire **des résidus dangereux domestiques**, qui doivent être apportés aux écocentres.

ÉCOCENTRES
RÉGIONAUX DE LA
NOUVELLE-BEAUCE

- SAINTE-MARIE
1690, boul. Vachon Nord
418 389-0591
- FRAMPTON
10, route Boulet
418 387-3444, poste 4158

Vous avez ramassé des feuilles et des branches? Compostez-les! Si vous ne pouvez pas le faire à la maison, sachez que certaines municipalités mettront à la disposition de leurs citoyens un conteneur prévu à cet effet. Contactez la vôtre pour plus de détails. Bon ménage!





Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :
Mercredi 15h-16h & 19h-21h
Jeudi 19h-21h

Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque demeurera fermée pour une durée encore indéterminée à cause de la pandémie. La date prévue pour le retour des livres a été réajustée en conséquence et vous serez tenus informés via notre page Facebook. Nous vous invitons à aller y faire un tour.

Services en ligne

En l'absence d'accès à votre bibliothèque, vous pouvez utiliser différents services en ligne, dont la lecture de revues ou de livres numériques. C'est le moment idéal pour apprendre à les utiliser.

Rendez-vous sur le site mabibliotheque.ca/cnca, et cliquez sur l'onglet « Livres & ressources numériques ». Pour bénéficier de ce service, vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP. Contactez-nous via Facebook s'il vous manque des informations.

Voici quelques idées :



La plateforme RBdigital vous offre un accès numérique privilégié à une trentaine de magazines populaires, comme *7 Jours*, *Les Idées de ma maison*, *Science & Vie*, *Coup de Pouce* et *National Geographic*. Vous pouvez emprunter autant de revues que vous voulez, aussi longtemps que vous les voulez. Il n'y a pas de retard, aucune amende, et le service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



pretnumerique.ca

Avec Pretnumerique.ca, vous avez accès à des milliers de livres en français et en anglais, des auteurs à succès, des livres audio, des BD, des livres jeunesse, des essais... Bref, de tout pour tous les goûts et ce, GRATUITEMENT.

Vous avez droit à 7 prêts et 7 réservations en même temps. Les prêts sont d'une durée de 21 jours et les retours se font automatiquement ; donc pas de retard ni d'amende. Le service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 !

Besoin d'aide pour lire vos livres numériques ? Problème d'accès aux revues en ligne ?

Les techniciens au Réseau BIBLIO CNCA peuvent vous aider sans frais.

Pour une première utilisation, consultez les guides de démarrage et les instructions disponibles à l'adresse mabibliotheque.ca/cnca, sous l'onglet « Livres & ressources numériques ».

En cas de problème lors de la connexion ou de la consultation, remplissez le formulaire suivant : bit.ly/SoutienNumerique et un technicien au réseau vous contactera dans les meilleurs délais.

L'Heure du conte

Vous pouvez offrir à vos enfants l'Heure du conte en ligne à partir du site suivant : heureduconte.ca



CONSULTEZ LE PORTAIL DE LA
BIBLIOTHÈQUE
mabibliotheque.ca/sainte-henedine
Suivez-nous aussi sur Facebook